

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)****EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****DELIBERATION N° 29/2026**

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six
Et le vingt mars à 19h00,le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances.**Étaient présents :** Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Jean-Louis CARRERE, Céline OUDOT, Bernard MARTINA, Anne WIDMER Alain LEMOINE, Séverine DEMAIZIERE, Abdessamad KADDOURI, Sophie DE CARVALHO ESTEVE, Patrick PRUD'HAM, Adeline BOUREE, Arthur GROSJEAN, Julie GARZETTA, Julien GOUVERNE**Était absents :****Était représenté :**

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE

Président de séance : Robert PERSONENI, Maire

Nombre de membres

en exercice : 15

présents : 15

votants : 15

ayant donné procuration : 0

absent excusé : 0

absents : 0

exclus : 0

Date de la convocation

16 mars 2026

Date d'affichage

20 mars 2026

Objet de la délibérationElection des délégués à l'Agence
de Développement et d'Urbanisme
(ADU) au scrutin secret et à la
majorité absolue

Conformément à l'article 6 des statuts de l'Agence de Développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard et sur proposition du Maire, le Conseil Municipal procède à la désignation des délégués à l'agence d'urbanisme, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Sont élus par 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

Monsieur Robert PERSONENI, membre titulaire

Monsieur Bernard MARTINA, membre suppléant

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis CARRERELe Maire,
Robert PERSONENI